



USB Subaquatique Adhésion Nouveau Plongeur 2018/2019

(M, Mme, Mlle) Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Né(e) le :

à :

N° Départ :

 Fixe :

 Prof. :

 Portable :

 Adresse mail :

Profession :

Personne à prévenir en cas d'accident :

Nom :

 Fixe :

 Portable :

Je désire suivre la formation

PE20 PA20 PA40 PA60 Niveau 4 Initiateur Aucune (Rayer les mentions inutiles)

Pièces obligatoires à fournir le jour de l'inscription :

- Certificat médical établi de préférence par un des médecins listés en annexe.
- Une photo d'identité récente. (papier ou fichier JPG)
- Justificatif de niveau (si passage hors club)
- Un chèque de caution de 400€ (obligatoire si prêt de matériel club)

COTISATION & Options

■ Adhésion au club 270,00 €

1 TIV CLUB : 10€
1 CASQUETTE : 10 €

■ Remise pour famille : 8 € par personne (sauf encadrement)

■ Revue SUBAQUA : 26 € pour 6 numéros ou 49€ pour 12 numéros

■ Assurance :

Après avoir pris connaissance des garanties du contrat individuel accident proposé par l'assureur de la FFESSM,
 En cochant cette case je déclare vouloir ne pas y souscrire et décharge ainsi le club de toute responsabilité en cas de dommages.

Loisir 1 : 20.00 €
Loisir 2 : 25.00 €
Loisir 3: 42.00 €
Piscine exclusivement: 11.00€
Loisir 1 Top : 39.00 €
Loisir 2 Top : 50.00 €
Loisir 3 Top : 83.00 €

Total :

Mode de règlement :

(espèces / chèques) Banque

N° Montant : A déposer le :

N° Montant : A déposer le :

N° Montant : A déposer le :

Pas de règlement après décembre

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du club et m'engage à le respecter.

Signature précédée de la mention lu et approuvé

Le Bouscat le :

Nouveau règlement général sur la protection des données (RGPD)

Mise en œuvre du RGPD - Les données collectées au travers du présent bulletin ont pour but de procéder à votre affiliation auprès de la FFESSM et de communiquer avec vous. Vous pouvez en tout temps y accéder et demander leur rectification ou, dans le cas de la perte de votre qualité de membre de l'association, leur effacement.

Règlement UE n° 2016-679 du 27/04/2016.

Signature

Liste des médecins Fédéraux Communauté Urbaine de Bordeaux

BOULET Jean-Michel (M. Généraliste) Bat F Rés. du Lac Avenue Laroque 33000 BORDEAUX 05 56 43 10 36	BOUSCAU-FAURE Frédéric (ORL) 26 Av. Foncastel - 33700 MERIGNAC 05.57.00.17.10
CABRERAS Céline (M. Généraliste) 175 av de la Libération 33110 LE BOUSCAT 05 56 08 95 55	CANOVAS Bruno (M.Généraliste) 64 bld Albert Brandeburg 33300 BORDEAUX 05 56 50 81 44
CHOLLET Olivier (ORL) 18 Av. du Bourgaillh-33600 PESSAC 05.57.00.01.02	DURETZ Marco (ARE) Clinique Bordeaux Nord - 13, rue C.Boucher - 33300 BORDEAUX 05 64 60 15 43
FOURCADE Pierre (M. Physique) Clin. St Augustin - 114 Av. d'Arés – 33074 Bordeaux 05.57.81.77.69	GOURRIN Emilie (M. Généraliste) 3 rue Riaud 33700 MERIGNAC 05 56 96 97 19
HA Jean-christophe (Anest-réa) Hopital privé St-Martin allée des Tulipes 33600 PESSAC 05 56 46 67 84	LACHIVER Eric (M. Généraliste) 3, rue Riaud – 33700 MERIGNAC 05 56 96 96 17
MAURICE Jacques (M. Généraliste) 3, rue Riaud – 33700 MERIGNAC 05 56 96 96 17	RAGOT Patrick (ARE) Polyclinique Jean VILLAR Avenue Maryse Bastie 33520 BRUGES ☎ : 05 56 16 41 55
YACHINE Mehdi (ORL) 75 r. Edourad Herriot- 33310 LORMONT 05.40.12.40.85	